



Ville
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11
Fax : 069/33.29.06
antoing@antoing.net
www.antoing.net

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-13, L 1122-17 et L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer «VEDETTE» «NOM» «PRENOM», «GRADE», pour la première fois à la séance du Conseil qui aura lieu le **JEUDI 20 AOUT 2020 à 18h30** dans **la salle du Scaldis**, rue Wattecant, 2 à Antoing.

ORDRE DU JOUR :

1. Enseignement – Plan de pilotage

Présentation de la procédure pour la mise en place du plan de pilotage dans l'enseignement communal : information.

2. Finances du CPAS

Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2/2020 : examen – décision.

3. Patrimoine

Vente d'un immeuble commercial Place du Préau, 6 à Antoing : examen – décision.

4. Cultes

Fabrique d'église de Péronnes – compte 2019 : examen – décision

5. Eco-pâturage – Convention avec la Province de Hainaut

Convention avec la Province de Hainaut pour l'entretien en éco-pâturage d'un terrain situé à Antoing (proximité de la carrière du Requier).

6. Plan d'investissement communal 2019-2021

Modification du plan d'investissement communal 2019-2021 suite à la décision du Ministre du 21/10/2019 : examen – décision.

7. Travaux d'extension du cimetière de Bruyelle – Avant-projet

Avant-projet d'extension du cimetière de Bruyelle estimé à 379.125 € HTVA : examen – décision.

8. Procès-verbal

Procès-verbal de la séance du 25 juin 2020 : approbation.

9. Questions orales

SEANCE SECRETE

10. Personnel communal

Remplacement du Directeur général durant ses congés : examen – ratification.

11. Rapport de rémunération

Article 71 du Décret du 29 mars 2018 modifiant le CDLD (décret gouvernance) – rapport de rémunération pour l'exercice 2019 ; examen – décision.

12. Développement rural

Commission locale de développement rural – composition – modification : examen – décision.

13. Enseignement

- a) Mise en disponibilité de membres du personnel enseignant : examen – ratification ;
- b) Remplacement d'un membre du personnel enseignant : examen – ratification ;
- c) Désignations de membres du personnel enseignant : examen – ratification ;
- d) Nomination à titre définitif d'une puéricultrice : examen – ratification ;
- e) Admission au stage d'une Directrice suite à un appel mixte – site Antoing Rive Gauche : examen – ratification ;
- f) Admission au stage d'un Directeur suite à un appel mixte – site Antoing Rive Droite : examen – ratification.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,



P. DETOURNAY



La Bourgmestre f.f.,



V. DELEPINE



Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Bourgmestre (sans indication de nom) - Chemin de St-Druon, 1 à 7610 Antoing